

PV de l'Assemblée générale du 06.12.2019

Prochaine réunion : à définir

- Lieu : Latitude 21, Rue des Côtes-de-Montbenon 28, 1003 Lausanne
- Présences : Alain Stritt, Alexandre Babin, Michèle Monnier, Philippe Wyss, Aurélia Wyss, Michel Monod, Livia Bouvier, Gilbert Bavaud, Julien Nicolet, Jessica Francisco, Marina de Vasconcelo Pinheiro, Pedro Soares
- Bureau: Patricia Carron, Florine Jacques, Mai Ly Nguyen, Nicolas Reuss, Bastien Morard
- Excusés: Daniel Salzmann, Eric Polycarpe, Corinne Chevalley, Jacques Walliser, Patrick Matthey

Assemblée générale du 06.12.2019

▪ **Ordre du jour**

- Approbation du PV de l'AG du 25.06.2019 (25.06.2019)
- Modifications statutaires
- Sélection du réviseur des compte
- Présentation du budget 2020
- Projection d'un film sur le projet récent d'échange Sud-Sud entre Murales RACCS et Los Angelitos, et témoignage

▪ **Approbation du PV de l'AG**

- Bastien Morard, coordinateur au bureau, ouvre la séance.

Le PV de l'AG du 25.06.2019 est approuvé à l'unanimité.

▪ **Modifications statutaires**

Bastien explique le contexte de ses modifications soumises aux membres. Il s'agit de remarques effectuées à la fois suite au mandat de M. Stritt en tant que comptable, ainsi que dans le cadre de la procédure de certification au près de ZEWO. Ces deux modifications visent à offrir de meilleures garanties face à l'utilisation des fonds, ainsi que de la transparence des organisations. Les deux modifications suivantes sont proposées :

- **Suppression de l'exception de signature unique pour le président : il n'y a plus que des autorisations à double signature :**
 - Ancienne dénomination : article 13. 3 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou de deux membres du comité.
 - Nouvelle dénomination : article 13. 3 : L'association est valablement engagée par la signature de deux membres du comité.
- **Ajout d'un point pour éviter les conflits d'intérêts :**
 - Nouvel article : 13. 7 : Les membres du comité remplissent le formulaire "Déclaration d'intérêt" au moment de leur engagement, et notifient ensuite chaque changement.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

▪ **Sélection du réviseur des compte**

Le mandat de M. Stritt, ainsi que les remarques soumises par ZEW0 ont également souligné un autre problème, celui du rapport soumis par notre fiduciaire actuelle. Il semble qu'il y ait des imprécisions et un manque de connaissances des spécificités des normes RPC 21 de notre fiduciaire actuelle. Des remarques soulevées par la certification ZEW0 nous pousse à chercher une fiduciaire permettant de garantir de remplir les critères des normes RPC 21. Suite à une demande du bureau, M. Stritt a proposé la fiduciaire Expertise Fiduciaire.

Philippe dit qu'il est compliqué de se prononcer par manque de connaissance. Il est difficile pour les membres de définir si la fiduciaire est valable. M. Stritt explique que la fiduciaire est composée notamment de l'ancien réviseur de Caritas, ce qui permet d'espérer une meilleure connaissance du contexte des ONG. Gilbert demande quel niveau de contrôle est effectué par ces fiduciaires. Patricia explique que le contrôle prend en moyenne une journée au sein des bureaux d'Eirene Suisse.

Il est proposé d'avancer avec cette fiduciaire et de faire le point l'année prochaine si la qualité correspond aux attentes, et dans le cas ou ça ne serai pas le cas, soumettre 3 propositions de fiduciaire à l'AG.

La fiduciaire est validée à l'unanimité.

▪ **Présentation du budget 2020**

Le bureau présente les dépenses et les recettes prévues 2020. Les stratégies de recherche de fonds sont présentées. L'organisation peut compter sur une bonne confiance de la part des fédérations cantonales et des fondations. Les différentes activités sont également présentées par terrains.

Alexandre demande si les changements de contexte en Haïti influencent le projet de la FGC. Patricia explique que nous les avons informé et avons du retravailler le budget du projet qui est actuellement présenté à la commission technique.

Michel demande si le coordinateur local est toujours Faubert. Patricia explique qu'il a trouvé un emploi au PNUD, et n'est plus en contact régulier avec Eirene Suisse.

Il est souligné qu'il y a des dépenses élevées en Haïti malgré le contexte. Patricia explique qu'il s'agit uniquement de projets déjà en cours, qui sont pour l'instant assuré malgré le contexte, via des adaptations sur le terrain. Il est à noter que le budget est prévu avec un co-financement de 40% de la DDC, ce qui laisse une marge.

Patricia explique encore qu'il faudra décider en Haïti si l'on désire conserver les activités, geler les envois, ou explorer de nouvelles voies.

Le comité valide le budget à l'unanimité.

▪ **Projection d'un film sur le projet récent d'échange Sud-Sud entre Murales RACCS et Los Angelitos, et témoignage**

▪ **Fin de l'Assemblée générale**

- Souper de Noël

28. 4. 2020

Jacques Well-PSL

28. 06. 2020

Patrick Mathy